

À tous les candidats à l'examen,

Cette année, l'Examen de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) offert en format écrit seulement se déroulera du 13 au 16 octobre. L'examen sera d'une durée de 4,5 heures, y compris une période d'orientation sur ordinateur de 15 minutes et une pause facultative de 15 minutes.

Tous les candidats inscrits à l'examen ont déjà choisi le lieu et l'heure où ils désirent passer l'examen.

Environ 88 % des personnes inscrites à l'examen d'octobre 2020 ont choisi de passer l'examen dans un centre d'examen Prometric. Dans ces sites d'examen, les candidats doivent respecter toutes les consignes de sécurité en vigueur liées à la COVID-19, y compris le port d'un masque non médical pendant toute la durée de l'examen.

Les autres personnes inscrites ont choisi de passer l'examen sur leur propre ordinateur dans leur propre espace. L'examen sera surveillé à distance par l'intermédiaire du logiciel ProProctor de Prometric. Vous trouverez des renseignements détaillés sur les exigences qui s'appliquent à cette option sur le site Web du CMFC, sous [FAQ sur l'examen surveillé à distance](#).

Le nombre de cas du nouveau coronavirus-19 augmente considérablement au Canada. Certaines provinces resserrent les règles en matière d'éloignement physique et n'autorisent que de petits rassemblements de personnes.

Le CMFC doit suivre toutes les directives gouvernementales sur l'éloignement physique et la taille des rassemblements dans chaque communauté au fur et à mesure qu'elles sont émises. La capacité du CMFC de réserver d'autres places dans les centres d'examen pendant différentes journées est très limitée. Ces places potentielles sont déjà occupées par d'autres organisations qui peuvent également être contraintes de faire passer l'examen à un plus petit nombre de personnes à la fois. Il n'y a pas de grands blocs de places libres qui permettraient l'administration de l'examen dans un centre d'examen en dehors de la fenêtre actuelle. (Nos plages d'examen sont réservées longtemps à l'avance ; par exemple, nous travaillons déjà sur nos exigences quant aux places requises en 2022.)

Si en raison de la pandémie de la COVID-19 certains candidats ne peuvent pas passer leur examen comme prévu, le CMFC travaillera avec eux pour trouver une solution. Cela pourrait inclure la surveillance à distance ou, possiblement, d'autres plages horaires.

Les candidats inscrits peuvent modifier leur choix jusqu'à deux jours avant la date prévue de l'examen ; toutefois, plus la date approche, moins les options disponibles seront intéressantes. Certains centres d'examen offrent des plages d'examen le matin et l'après-midi ; certains en offrent le soir. Pour les examens surveillés à distance, il y a des possibilités le jour, en soirée et la nuit.

Tous les candidats, quel que soit leur choix de format, doivent se soumettre à un contrôle de sécurité avant de commencer leur examen, et après avoir pris une pause.

L'horaire, y compris les changements demandés par les candidats, est fait selon le principe du premier arrivé, premier servi. L'examen est surveillé en direct par une personne — soit dans un centre d'examen, soit par l'intermédiaire du logiciel de surveillance à distance. C'est pourquoi vous devez choisir une plage horaire à l'avance.

Cordialement,
Brent Kvern, MD, CCMF, FCMF
Directeur, Certification et examens

Distribution :

- Tous les candidats inscrits
- c. c. Directeurs des programmes d'études postdoctorales
- À publier sur la page web Impact de la COVID-19 sur la certification et sur les examens